Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 6 Juillet 1892. No. 39.

L'Université Laval

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

HISTOIRE DE CHASSE

N'oubliez jamais, lorsque vous avez un fusil chargé dans les mains, que vous portez la foudre.

Si sur le canon du fusil des jeunes chasseurs, on devrait graver ces mots : " Ne vous pressez pas," sur la poignée de l'arme de ces mêmes chasseurs, on ferait bien d'écrire en caractères majuscules le mot " prudence."

Jamais au grand jamais, on ne répétera assez ce mot ; et je ne parle pas seulement pour les jeunes chasseurs, je parle pour la généralité de ceux qui manient un fusil. Parmi mes confrères en saint Hubert, je n'ai rencontré de véritablement prudents que les meilleurs parmi les meilleurs, vieux praticiens et excellents tireurs, et hélas ! ceux qui avaient été témoins d'un accident.

Pour croire au danger, faut-il avoir vu un ami tomber foudroyé en pleine chasse ? Faut-il pour songer à prendre les plus vulgaires précautions avoir blessé ou tué quelqu'un ?

Pas d'année ne se passe sans qu'on ait à enregistrer de nombreuses victimes. On est parti le matin joyeux ; on était six, on revient cinq et l'on ramène un cadavre ! Le plus gai de la bande a été frappé au cœur d'un coup de fusil tiré par un ami ; un frère a tué son frère à dix pas en tirant sur une caille ; le soleil l'éblouissait et c'est après la fumée du coup qu'il a vu son malheureux frère s'affaisser, sanglant ! Des pères ont de la sorte tué leur fils ! Des malheureux gardes-chasse ont reçu des balles destinées aux sangliers. Dans le coin d'un bois, des amoureux devisaient d'avenir, un des deux a été frappé au moment où il promettait sa vie entière à celle qu'il aimait ! Puis ce sont les fusils qui éclatent, les gâchettes brisées qui font partir le coup au moment où on s'y attend le moins ; ce sont les fossés que l'on franchit le fusil armé, et la détonation vous avertit, mais tard, de votre imprudence : un camarade est tombé ! Pour percer plus vite un hallier, on saute à travers, le fusil armé pour faire feu ; une ronce s'est pris dans la sous-garde et l'on tombe soi-même frappé en pleine figure. La chasse s'est bien passée ; on a tué pas mal, on est joyeux : les mères, les fiancées, les sœurs vous attendent à la maison ; vous êtes signalés, vos parlers bruyants ont été entendus, elles sont toutes sur le seuil et accourent regarder dans vos carniers si la chasse a été bonne. Vous prenez votre fusil pour mettre le chien au cran de repos. Hélas ! le pouce sur le chien droit, et les yeux distraits par votre entourage, vous appuyez le doigt sur la détente gauche ; votre arme était horizontale, une jeune fille s'affaisse sans proférer un cri : elle a été foudroyée !

Je ne parlerai pas des imprudences à froid des jeunes chasseurs qui visent leur ami, leur frère ou leur père.

Chasseurs, mes confrères, ne riez donc plus des frayeurs de vos femmes, des embrassements humides de vos fiancées, de vos sœurs et des terreurs de vos mères, lorsqu'elles vous voient prendre le fusil ! Elles ont raison, vous partez la chanson aux lèvres ; qui sait si quatre jours après, on ne chantera pas le *Dies iræ !* Ces bonnes petites femmes qui vous serrent la main d'une façon si significative, les reverrez-vous ? Reverrez-vous votre tendre mère qui vous adresse ces mots : " Sois prudent !" Reverrez-vous cette sœur aimée qui vous souhaite bonne chance ?

Enfin tous ces petits minois roses et blancs qui agitent leurs mouchoirs du haut du perron du château, êtes-vous sûrs d'avoir encore leurs sourires ! Prenez garde. Ce proverbe est vulgaire, mais il se réalise souvent. Un malheur est vite arrivé ! Soyez prudents ! Vous n'en serez pas moins bons chasseurs.

Voici un lugubre épisode authentique :

La saison de la chasse était avancée, on était en novembre. Dans un charmant petit castal, situé en Bretagne, se trouvait encore joyeuse compagnie ! Souvent même un bon chasseur se trouvait encore hésitant entre l'appat d'une partie de chasse et le désir, bien pardonnable, n'est-ce pas, de demeurer en société avec d'aimables femmes qui rendaient le retour au logis si plein de charmes. Chaque année, on citait un Nemrod rustique adouci, poli et conquis par les lutins aux larges yeux qui peuplaient l'hospitalier château.

Quelques-uns de ces Hercules avaient trouvé des Omphales ; et l'un d'eux, fort habile à bouler un lièvre, en était arrivé, nous assure-t-on à faire passablement de la tapisserie.

Point n'est donc besoin d'insister davantage. Le castel de X...avait tant d'attrait qu'on y eût volontiers établi sa tente pour une année entière.

Il y a une fin pour tout, et surtout pour les bonnes choses.

Le froid cette année-là était assez vif et avait commencé de bonne heure. Les collines et la plaine se trouvaient un peu dégarnies de gibier. On avait tant guerroyer ! Cependant le castel de X...était si bien situé, si bien entouré que le chassenr quand même eût trouvé à tirer jusqu'au dernier jour. Dans un bois proche du logis étaient les lapins, les palombes ; dans les genêts on rencontrait toujours quelques lièvres, enfin à trois cents pas de l'autre côté de la montagne se trouvait une petite rivière où plongeons, sarcelles, poules d'eau, culs-blancs fournissaient un menu fretin d'arrière-saison fort agréable.

Cette dernière chasse avait été réservée pour la fin. Plusieurs avaient plié bagage et on devait le faire en petit comité. Quand nous disons en petit comité, nous voulons dire, qu'au lieu de quinze hôtes au château on n'en comptait que cinq ou six.

Dans ce nombre était l'intrépide D... Il serait bien resté un jour de plus pour une chasse aux culs-blancs ; mais on pensait communément au château que quand bien même cette chasse n'eût pas eu lieu, il fut resté tout de même !

Blanche-Marie-Laurence de S... avec ses dix-huit ans, ses grands yeux noirs et son teint de lys, aurait peut-être bien pu expliquer cette persistance de D...

Dans les dernières chasses au bois, le pauvre D..., si bon tireur, avait parfois étonné ses amis par une maladresse inaccoutumée. Une fois même, on l'avait surpris visant une bécasse sans que son fusil fut armé. Il était distrait, lui si ardent.

Enfin, la chasse aux culs-blancs avait été résolue. Cette chasse devait être la dernière. La veille au soir on causait autour de la grande cheminée, où un fagot entier jetait ses belles flammes claires. On causait du départ et des bonnes journées envolées. On était gai ; mais de la gaieté d'automne, une gaieté touchée de mélancolie. On se reverrait à Paris, ou dans les stations hivernales, mais, en fin de compte, il fallait se séparer.

—Moi, dit l'aimable châtelaine, Mme de S..., je suis heureuse, et je remercie Dieu d'une chose : c'est que nous n'ayons eu à déplorer aucun accident ! Dois-je vous l'avouer, les premiers jours de chasse, je ne vis point, j'ai toujours une frayeur extrême d'en voir revenir un soit la jambe, soit le bras cassé. Peu à peu, je fais comme le conscrit, je m'aguerris et j'y pense moins, toutefois à chaque nouvelle ouverture, je redeviens conscrit !

Pour cette fois je remercie Dieu de tout mon cœur !

—Madame, répondit un vieux routier, pourquoi avez-vous ainsi parlé ce soir ; ne chassons-nous pas demain ! Il y a un vieux proverbe qui dit : Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

Bah ! ce que j'en dis, c'est pour rire !

—Ce bon X... a toujours des idées noires, objecta M. de S...

Cependant cette réflexion, jetée comme en passant, fit froid au cœur de plusieurs.

—Si cependant !.... hasarda Mme de S...

La jolie Blanche-Marie-Laurence de S... regarda tout particulièrement D...

Celui-ci s'approcha d'elle et lui dit :

—N'y a-t-il pas un Dieu !

Il n'acheva point... Mme de S... s'étant levée lui prit le bras et l'emmena dans un petit coin du salon.

—Vous l'aimez bien n'est-ce pas ? pauvre cher trésor, elle est si bonne !

Puis elle ajouta :

—Quelle idée ai-je eue ce soir ! Je voudrais que la journée de demain fût passée !

On se remit à causer jusqu'au coucher. Le lendemain dès la première heure, les chasseurs étaient prêts. Au moment de partir, Mme de S... entra. Elle assez pâle, on eût dit qu'elle n'avait pas dormi la nuit complète.

—Tenez-vous beaucoup à chasser ? dit-elle.

Personne ne répondit.

M. de S... entrait en ce moment.

—Et pourquoi pas, ma chère amie ? Ces messieurs sont prêts. Est-ce la folle sortie de ce cher X... qui t'assombrit ? Les meilleurs viveurs lancent parfois des réflexions qu'ils regardent comme philosophiques !

Et il embrassa sa femme au front.

—Enfant ! ajouta-t-il.

On descendit au chenil pour prendre les chiens. Mme de S... accompagnait les chasseurs, son regard semblait les compter.

Enfin, on allait partir, quand apparut encapuchonnée dans une pelisse garnie de chinchilla, Blanche-Marie de S... Quelle était adorable ainsi ! Une boucle de ses beaux cheveux noirs, encore humide de la moiteur du sommeil, ombrait sa joue, et fouettée par le vent frais, se déroulait sur la mante.

Ses grands yeux luxueusement frangés, s'ouvraient comme le ciel bleu.

Les chasseurs retardèrent leur départ, les uns pour la saluer, l'un pour la contempler. Elle s'appuyait sur le bras de sa mère.

—Ça, dit-elle d'un ton mutin adorable, ne soyez pas trop longtemps !

—Non, ma petite reine, répondit son père, tu le veux, ta volonté est un ordre !

—Par où reviendrez - vous ? ajouta-t-elle.

—Le long de la rive, répondit M. de S... en l'embrassant, et à onze heures, nous serons ici.

—J'irai au-devant de vous répliqua-t-elle.

Les chasseurs partirent. Les deux femmes les regardaient s'éloigner.

On était descendu la colline ; arrivé en bas, D... se retourna, un petit mouchoir blanc s'agitait en signe de revoir.

La chasse fut bonne, le gibier avait donné. On allait rentrer, joyeux, quand, au détour de la montagne qui formait comme une falaise, à vingt pas des bouquets de saules, D.. fit lever deux culs-blancs. Il était seul en ce moment. Mettre en joue, faire feu, ne fut que l'affaire d'un moment. L'oiseau tomba, la détonation avait empêché le chasseur d'entendre un léger cri. Il courut ramasser son gibier, mais alors il entendit un gémissement derrière les saules.

Le fusil à la main, il s'élance, saute un léger fossé et trouve une jeune fille à terre.

C'était Blanche - Marie - Laurence qui était venue à leur rencontre et que les plombs avaient frappée au flanc.

Elle leva ses beaux yeux et lui dit :

—Ma pauvre mère avait raison !

D... la prit dans ses bras, appelant au secours. M. de S... arriva le premier. On transporta la chère enfant au château. Heureusement, la blessure n'était pas mortelle. En revoyant sa fille, Mme de S... faillit devenir folle.

—Où est-il ? dit-elle.

Lorsque Blanche ouvrit les yeux, D... avait disparu.

On se mit à sa recherche, on le trouva sur la montagne. Après avair relevé celle qu'il aimait, il avait jeté son fusil dans la rivière, et il était sur l'extrême bord de la falaise pour se précipiter lorsqu'on l'arrêta.

Maintenu à grand'peine par ses amis, on le ramena devant le château, mais il ne voulait pas y entrer. On le transporta chez des paysans. Là, atteint de la fièvre typhoïde, il lutta entre la vie et la mort pendant quarante jours. Enfin le délire cessa. On le dit hors de danger.

Un soir, il sentit une petite main blanche qui serrait sa main amaigrie. C'était Blanche-Marie de S... ; elle était assise à son chevet, bien pâle encore mais sauvée. Sa mère était à ses côtés.

D... se leva sur son séant et voulut fuir.

—C'est Blanche, dit au malade Mme de S... Celui-ci regarda vaguement celle qu'il avait aimée :

—Blanche ! balbutia-t-il, celle que...

Il n'acheva pas et se cacha la tête dans les draps.

La rechute fut terrible ! Enfin deux mois plus tard, par une froide nuit d'hiver, les chiens de garde du castel remplirent l'air de hurlements : le gardien se leva et vit sur la terrasse comme un fantôme qui passait et repassait devant la façade du château ; le fantôme s'approcha d'une petite fenêtre et appela à voix basse : Blanche ! La fenêtre ne s'ouvrit point, il n'y avait plus personne au château ? Le garde reconnut D...Il était fou !

Marie - Blanche - Laurence de S...ne va plus dans le monde. Jamais elle ne se mariera ; accompagnée de sa mère elle se rend à Redon voir le pauvre infortuné qui cause avec elle de Marie-Blanche !

—Je vous aime bien, lui dit-il quelquefois, car vous ressemblez tant à ma Blanche !

Marie-Blanche espère toujours que la raison lui reviendra !

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'on ne chasse plus au castel de X...

Ne riez jamais quand vos mères, vos femmes, vos sœurs éprouvent un frisson d'angoisse lorsqu'elles vous voient partir en chasse.

Que de drames au moins aussi navrants je pourrais raconter !

Sous la forme brutale de faits divers, en dix lignes, les journaux énregistrent tons les ans des centaines d'épisodes de ce genre. Combien encore sont oubliés ou passés sous silence, et qui ont laissé la maison solitaire et plongée dans le deuil.

Le jour de l'ouverture, le plus beau jour pour un chasseur, revient chaque année avec son cortège de joies et de crêpes ; que de chagrins cuisants il rappelle ; que de plaies toujours palpitantes il rouvre !

Aux oreilles de combien de mères, d'épouses, de sœurs et de fiancées les premiers coups de fusil entendus dès l'aube ne résonnent-ils pas comme un glas funèbre ! Le coup de fusil qui fait votre joie remémoire à beaucoup qu'il y a une croix indiquant qu'un être aimé repose là.

Le cri est lugubre, je vous l'accorde, je fais l'effet de celui qui parlerait de mort le jour du mariage ; mais que voulez-vous, chers lecteurs, sous la fleur est le serpent, et je ne sais pas de moyen plus efficace pour vous encourager à songer aux malheureuses victimes les uns de leur imprudence, les autres de celle d'autrui.

Avec les fusils à bascule, on eût pu penser que les accidents seraient beaucoup moins fréquents.

Si les accidents que nous appellerons involontaires parce qu'ils se produisent quelquefois même en observant les lois de la prudence ont un peu diminué, les accidents dus au manque de prudence et inhérents à l'arme à feu en elle-même ont augmenté. Avec le fusil à piston, on avait à redouter les moments de chargements, les capsules oubliées, la difficulté de décharger l'arme en rentrant au logis, la chute du fusil sur les chiens alors même que les marteaux reposaient sur les capsules, les erreurs de charge, qui pouvaient faire crever le canon. Les armes modernes, en supprimant ces dangers, ont conservé et conserveront toujours leur puissance redoutable.

CHARLES DIGUET.

L'OBUS

Près du pont de Sèvres, sur la rive gauche de la Seine, s'élevait, noyée dans un massif de verdure, une coquette chaumière, dont les murs et la toiture disparaissaient sous l'enchevêtrement du lierre, de la clématite et du chèvrefeuille.

Dans le jardin, qu'ombrageaient de vieux châtaigniers, les pinsons, les bouvreuils se donnaient de joyeux rendez-vous et leur gai babil charmait les hôtes de la maisonnette.

Les hôtes : Pierre Barlat, un brave et honnête ouvrier, dur à l'ouvrage, joyeux compagnon, ignorant le chemin du cabaret, ne cherchant d'autres jouissances que celles que lui procurait la vie de famille ; sa femme, Jeanne, une robuste paysanne, dont les grosses lèvres rouges s'ouvraient dans un franc sourire, sur des dents merveilleuses de blancheur. C'était plaisir de voir cette joyeuse mère soigner ses trois enfants, tout jeunes encore. Jamais un moment d'impatience, et, pourtant, c'était du mal, trois marmots à soigner, le linge et les vêtements à entretenir et tous les autres soins du ménage ! Tout cela se faisait en chantant, et, le soir, après le diner, quand toute la marmaille dormait, il restait encore une bonne heure de flânerie, avec Pierre, dans le petit jardinet.

Cette heure-là reposait des fatigues de la journée. On l'employait à faire des projets d'avenir. Trois enfants à élever, c'était une lourde charge ; mais l'ouvrage allait bien et ce n'étaient pas les forces et le courage qui manquaient. Dans quelques années, Pierre serait contre-maitre, partant, la paie serait plus forte. Les mioches seraient élevés ; pendant qu'ils iraient à l'école, Jeanne travaillerait de son état, repasseuse. On mettrait de l'argent de côté et l'on achèterait la bicoque. De fait, quand ils seraient vieux, où trouveraient-ils mieux pour se retirer et manger leurs quatre sous ? Dame, on n'en aurait pas des " cents et des mille " ; mais les enfants feraient comme leurs parents, il travailleraient et les vieux vivraient de leurs économies.

Rêves naifs, grossièrement traduits, mais qui faisaient le bonheur de ces braves gens.

Les années passèrent ainsi et le rêve commençait à se réaliser. Pierre travaillait le dimanche ; il ne prenait plus de repos. Le propriétaire avait des prétentions très élevées ; mais ses prétentions n'avaient fait qu'accroître leur désir de posséder.

Ce serait dommage, disait Pierre, de quitter cette maison, à laquelle, chaque jour, il faisait quelque amélioration. Et le jardinet ! Tous ces arbres qu'ils avaient plantés, d'autres en recueilleraient les fruits ! Il leur semblait que c'était un vol.

On s'était donc mis d'accord avec le propriétaire. L'acte de vente fut signé un dimanche. Quand Pierre Barlat sortit de chez le notaire, son titre de propriétaire dans la poche de son veston, " le roi n'était pas son cousin," comme il le disait lui-même, pendant qu'un bon rire épanouissait sa figure.

Il avait été convenu tout d'abord que l'on fêterait l'acquisition par un joyeux diner à l'auberge. Une friture de Seine, un lapin sauté et quelques bouteilles de vin de Suresnes, un vrai repas de Lucullus. Mais, quand Pierre se sentit " propriétaire," il n'y tint plus.

—Allons diner chez nous, dit-il à sa femme.

Si vous aviez entendu l'intonation qu'il donna à ces mots : " chez nous ! "

Il avait pour cela toutes sortes de bonnes raisons. La cuisine d'auberge ne valait rien ; c'étaient toujours les mêmes sauces, avec un affreux goût de graillon. On serait bien mieux à la maison, à l'ombre sous la charmille, la Seine à leurs pieds et, dans le fond, l'immense panorama de Paris, tout ensoleillé.

C'est au milieu de ce bonheur, dont sa vie lui paraissait remplie, que la guerre de 1870 vient surprendre Pierre Barlat.

C'est au fort du mont Valérien que nous le retrouvons. Pierre est canonnier. Il veille près de sa pièce, quand le général Noel, commandant le fort, s'approche, accompagné des officiers de son état-major. Le général s'appuie sur la pièce, et sa lorgnette en mains, il dirige ses regards vers le pont de Sèvres.

—Canonnier, dit-il d'une voix brève, en se relevant.

—Mon général, répond Pierre, en faisant le salut militaire.

—Tu vois d'ici le pont de Sèvres.

—Très bien, mon général.

—Cette bicoque, là-bas, dans le bouquet d'arbre, sur la gauche ?

—Je la vois, dit Pierre, qui pâlit.

—C'est un nid de Prussiens ; un obus là-dedans, mon brave.

Pierre est encore plus pâle ;

malgré l'âpre bise qui fait grelotter les officiers sous leurs pelisses de fourrures, il lui semble qu'il est inondé de sueur.

Personne cependant ne s'aperçoit du trouble du canonnier, il s'approche de la pièce, la pointe attentivement. Les officiers suivent l'effet du coup.

—Bien touché, dit le général, quand la fumée est dissipée. La baraque n'était pas solide, il n'en reste plus que des ruines.

Une grosse larme perla aux yeux de Pierre. Le général s'en aperçoit.

—Qu'est-ce qu'il a celui-là ! demanda-t-il avec sa brusquerie habituelle.

—Pardon, mon général, répond Pierre, redevenu maître de luimême, c'était ma maison, tout ce que je possédais.

MAURICE SAYDE.

Le Manitoba.

Mercredi, 6 Juillet 1892

LA LUTTE DANS SAINT-BONIFACE

Lundi soir, avait lieu à l'hôtel de ville une assemblée convoquée par M. James E. P. Prendergast, en faveur de sa candidature pour la division électorale de Saint-Boniface. M. Roger Marion avait été invité et s'y était rendu de même qu'une foule d'électeurs

Vers les 8.30, M. H. F. Despars fut appelé au fauteuil de la présidence, et M. Prendergast prit la parole. Il fit une revue détaillée de sa vie politique depuis son entrée dans le cabinet Greenway jusqu'à l'heure présente Naturellement, il a défendu sa manière d'agir, disant qu'il avait changé de politique avec les intentions les plus loyales, que M. Greenway lui avait tendu la branche d'olivier et qu'il l'avait acceptée ; enfin, qu'il ne regrettait rien de son passé. Il est vrai que les promesses faites par M. Greenway avaient été violées, mais il pleurait avec nous tous. Il était en butte à la persécution d'un certain nombre dans Saint-Boniface ; que *Le Manitoba*, le petit *Manitoba*, (comme il l'appelait la veille à Saint-Norbert) ne lui rendait pas justice ; qu'il était victime de la jalousie et de la calomnie.

Prenant les journaux de la chambre, M. Prendergast expliqua à sa manière tous les votes qu'il avait donnés et motiva les raisons qui l'avait empêché de voter en certaines occasions. Sur la question des écoles, il raconta longuement et minutieusement tout ce qu'il avait dépensé de travail pour parfaire tous les discours, requêtes, mémoires, etc., nécessaires dans les circonstances. M. Prendergast termina par un chaleureux appel aux électeurs dont il sollicita l'appui au grand jour du 23.

Il reprit son siège après avoir parlé environ 1.30.

∴

M. Roger Marion succèda à M. Prendergast. Il s'excusa de ne pouvoir rivaliser avec lui quant à l'éloquence et à la facilité d'élocution, mais il était prêt à la comparaison en tout ce qui touchait les actes politiques. Il était fier de le dire : on ne pouvait lui reprocher un seul vote, un seul acte repréhensible. Lui aussi avait été approché plusieurs fois, mais il est toujours resté fidèle à ceux qui l'avait constitué en dignité. Il était de nouveau candidat parce qu'un grand nombre d'électeurs de cette division l'en avaient sollicité, de même que l'avait fait l'Association Conservatrice de Manitoba. L'issue de la lutte ne lui laissait pas de doute : il aurait l'honneur de représenter encore pour un parlement le beau comté de Saint Boniface à l'assemblée législative de cette province.

∴

M. A. F. Martin, ex-député et candidat dans Morris prend ensuite la parole.

Il trouve étrange que M. Prendergast vienne rendre compte de sa conduite parlementaire dans Saint-Boniface ; la division électorale où il devrait le faire c'est bien Woodlands qu'il a représenté pendant tout le dernier parlement. Aurait-il eu peur d'y rencontrer certaines personnes influentes qui lui ayant demandé de surveiller des mesures présentées par elles en chambre furent obligées de s'adresser aux autres députés français vû qu'il ne s'en occupait pas ?

Pourquoi n'est-il pas retourné dans son ancien comté ? Il avait là dans Woodlands autant de chance que lui, A. F. Martin, en a dans Morris ; plus même, car il aurait pu conserver à sa division ses anciennes délimitations tandis que le comté de Morris était tellement défiguré que partant de la frontière il venait finir à quelques milles de Winnipeg. Ici, M Martin s'offre à donner un affidavit comme quoi M. Prendergast aurait pu empêcher que le comté de Woodlands ne fût changé, mais M. Prendergast refuse d'en donner un à l'effet contraire.

Réfutant M. Prendergast à propos de ses votes dans la chambre, M. Martin prouve que l'ancien député de Woodlands a voté blanc et noir sur plusieurs questions. Il lui prouve aussi qu'il a voté pour une des clauses les plus odieuses de l'acte électoral tel que présenté en chambre. Cette clause portait que tout officier-rapporteur dans une élection pouvait renvoyer n'importe quel électeur désirant de voter. Cette disposition de la loi sous considération serait devenue en force si l'opposition n'eut point bataillé pendant toute une nuit et si M. Fisher qui penchait la plupart du temps du côté ministériel, ne fût survenu pour se rallier à elle, et, après un long debat, n'eût obtenu que cette clause qu'il appelait une monstruosité ne disparût du projet de loi.

Sur l'assertion que M. Prendergast avait faite que la chute du cabinet Norquay-LaRivière était tombé parce que les débentures de la Cie du chemin de fer de la Baie d'Hudson n'avaient pu être négociées, M. Martin lui demande s'il peut parler de certains rendez vous, caucus, assemblées secrètes, tenues dans le bloc Cauchon. En ayant obtenu permission, M. Martin raconte comment M. Prendergast, alors qu'il faisait parade de fidélité à ses chefs, avec lesquels il votait toujours, aux assemblées privées desquels il assistait toujours, M. Martin raconte que M Prendergast s'est rendu plusieurs fois dans la chambre de M. Thomas Gelley, bloc Cauchon, et là, où se trouvaient réunis des membres de l'opposition, entr'autres lui A. F. Martin, l'on complotait pour amener la chute du cabinet Norquay LaRivière. A cette même époque aussi, le même M. Prendergast recevait en pleine nuit chez lui et à différentes reprises, des membres de l'opposition, toujours travaillant à renverser le gouvernement. M. Marion, continue l'orateur, en a eu aussi des offres, a-t-il accepté les milliers de piastres qui lui ont été offerts vers le même temps ? Jamais ! Il est resté fidèle à ses amis politiques et à ses convictions ; c'est un homme de principes

Et maintenant, que dirai-je de la conduite de M. Prendergast à l'égard de M. Joseph Burke ? MM. Norquay et LaRivière, dans une assemblée secrète du parti, s'étaient retirés du cabinet, et sur un vote qui fut pris alors, le Dr Harrison fut choisi comme premier ministre. M Prendergast assista bel et bien à ce caucus et vota pour Harrison. On voulait un ministre français, l'offre d'un portefeuille fut faite à M. Prendergast ; sur son refus, on s'adressa à M. Burke qui ne voulut accepter qu'après l'avoir consulté. Il en reçut tout l'encouragement possible, avec promesse d'appui le plus cordial. Et qu'arriva-t-il ? M. Burke fut battu dans Saint-François-Xavier et M. Prendergast qui lui avait promis son aide ne remua pas. Le cabinet Harrison fut obligé de se démettre, et quand M. Greenway fut appelé à former une administration l'on sait ce qui arriva. M. Prendergast changea ouvertement de parti pour accepter un portefeuille.

Vous parlerai-je, Messieurs, de sa carrière comme ministre ? Vous la connaissez comme moi ; pendant les quelques mois qu'il a passés au gouvernement son influence a été tout à fait nulle, il ne savait pas même la plupart du temps ce qui se passait dans les assemblées du conseil des ministres.

M. Prendergast nous a parlé longuement de la question des écoles. Il a travaillé beaucoup, des mois, des huit mois durant pendant une année. Rien des autres, il a tout fait à lui seul. Mgr n'a rien fait, M. LaRivière n'a rien fait, M. Bernier n'a rien fait, les autres députés français n'ont rien fait, nos curés, les notables des différentes paroisses n'ont rien fait. C'est lui encore une fois qui a peiné pour tout le monde. Aux grands hommes la patrie reconnaissante ! Il n'est pas surprenant alors qu'il n'assistait pas aux assemblées de comités et manquait souvent à celles de la chambre. Pour ne vous citer qu'un fait : s'il eut été présent en chambre, certain jour, la division de la municipalité de Saint-Boniface telle qu'elle existe aujourd'hui n'aurait jamais eu lieu.

Maintenant avec qui marche M. Prendergast ? Quels sont ses chefs ? Il prétend ne pas être l'homme de Greenway ; est-il celui de l'opposition ? Non, Messieurs, l'Association Conservatrice de la province le répudie, le *Free Press* qui nous a rendu de si grands services dans nos luttes le répudie, M. Roblin le répudie, tous les chefs de l'opposition le répudient. Politiquement tous ceux qui ont eu affaire à lui ont perdu confiance en lui. Ce n'est pas la même chose pour M. Marion : il a la confiance des chefs, comme je m'aperçois ce soir qu'il a aussi celle de la très-grande majorité des électeurs.

M. Prendergast se plaint beaucoup du journal *Le Manitoba* S'attendrait il, par hasard, à son appui ? Le journal n'a pas changé, c'est lui qui a changé. Il était bien aise autrefois d'y insérer sa prose, d'en recevoir des fonds pour faire ses élections, de vanter enfin ce qu'il fait mine de mépriser aujourd'hui.

M. Prendergast a combattu et combat encore M. LaRivière. Pourtant, s'il est un homme à qui il doive quelque reconnaissance, c'est à l'honorable député de Provencher. N'est-ce pas lui, en effet, qui l'a pris au bas de l'échelle et l'a fait monter graduellement. Quand il est devenu assez fort il a pris son essor, et il n'a pas même hésité à s'asseoir à côté des Greenway, des Martin et autres qui avaient traité l'hon. M. LaRivière comme le dernier des parias. La première qualité d'un politicien, Messieurs, n'est-ce pas d'être reconnaissant envers ses amis, envers ses bienfaiteurs surtout ? Eh bien, par ce que je viens de vous dire, toutes choses que vous savez déjà, d'ailleurs, jugez cet homme !

D'amis, il n'en a pas. Prenez-le dans l'élection de Carillon en 1888, il y avait trois candidats sur les rangs et, à tous les trois, il avait fait des promesses.

A mon égard, dans la même campagne, il a fait acte de la plus grande duplicité. Il voulut faire croire aux électeurs de Morris que le premier ministre Greenway, dont il était le secrétaire provincial, serait très heureux de me voir battu. M. Greenway fut obligé de venir dans mon comté pour nier ce que son fourbe collègue avait avancé.

Je termine, messieurs, en vous affirmant que tout ce que j'ai dit est la vérité.

Vous avez le passé des deux hommes qui briguent vos suffrages : l'un vient s'imposer et ne mérite pas votre confiance ; l'autre, au contraire, est votre ancien député ; il vous a été fidèle, vous n'avez rien à lui reprocher, c'est un homme aux convictions solides, un homme qui a le respect de tous ; vous ne sauriez hésiter : à un ami tacite du gouvernement, préférez un homme qui l'a toujours combattu. Il y va de nos plus chers intérêts.

∴

M. Prendergast réplique en peu de mots. Il essaye de réfuter les arguments de M. Martin, mais il est facile de s'apercevoir que la tâche est au dessus de ses forces ; il ne détruit en aucune façon la conviction profonde qui a été portée dans les esprits.

∴

Somme toute, nous pouvons dire que cette assemblée a été bien en faveur de M. Marion, et que son élection, d'après les nouvelles qui nous arrivent de tous côtés, est assurée à une forte majorité.

L'HONORABLE M. WATSON

Un incident qui n'est pas sans importance, s'est produit l'autre jour dans le camp libéral à Ottawa. Les anciens collègues de l'hon. M. Watson, qui vient de laisser la Chambre des Communes pour entrer dans le cabinet Greenway, voulaient lui présenter une adresse de félicitation à cette occasion ; mais il survint un incident qu'il est à propos de noter. Nous empruntons au *Mail* de Toronto le récit de ce qui se passa :

Une jolie adresse à M. Robert Watson, autrefois le whip des libéraux à la Chambre des communes et aujourd'hui ministre des travaux publics dans le gouvernement Greenway, au Manitoba, avait été exposée aujourd'hui dans la chambre No. 6, la salle de réunion de l'opposition pour y attendre les signatures des libéraux. M. Laurier, sir Richard Cartwright et une trentaine d'autres députés anglais ont signé cette adresse, mais plus tard, dans la soirée, les députés libéraux de langue française ont refusé de signer et il s'est élevé une vive discussion. Finalement, l'adresse a été détruite, les députés canadiens-français refusant de signer un document adressé à un membre du gouvernement Greenway, qui s'est montré si hostile aux réclamations des catholiques français du Manitoba, pour leurs écoles.

Voilà une bonne note pour nos compatriotes du parti libéral de la province de Québec ; elle qui doit faire rougir ceux d'ici qui ont contribué à l'élection de M. Watson dans Marquette, malgré les avertissements que nous donnâmes dans le temps. En effet, n'est-ce pas M. Martin Jérôme, conseillé par M. Prendergast, qui contribua à faire élire cet ami de Joseph Martin, lequel est aujourd'hui dans le cabinet Greenway pour y continuer l'œuvre de persécution commencée par ses collègues d'aujourd'hui. Ce même M. Watson, dont le dernier vote aux communes a été pour l'abolition de la langue française et des écoles catholiques au Nord-Ouest.

POLITIQUE PROVINCIALE

On nous informe qu'après considération d'une nombreuse requête qui lui a été présentée à cet effet, M. Théophile Paré, de Sainte-Anne, a accepté définitivement la candidature dans LaVérandrye. Comme on le sait, l'ancien député, M. William Lagimodière, est son adversaire.

∴

Toujours bien disposé à notre égard le gouvernement Greenway : pour quarante comtés il daigne nommer un seul officier-rapporteur français.

La division de Carillon aura M. John Dobbin, de Morris.

La division de LaVérandrye aura M. Charles A. Boxer, de Winnipeg.

La division de Morris aura M. Edward McTavish, jr., de Morris.

La division de Saint-Boniface aura M. J. Ernest Cyr, de Saint-Boniface.

La division de Woodlands aura M. George Main, de Reaburn.

∴

M. A. F. Martin rencontre partout un accueil chaleureux dans Morris. Il battra le fameux Major Mulvey à plates coutures, malgré les appels incessants de ce dernier aux préjugés de races et de religion.

∴

Que tous nos amis qui reçoivent des subpœnas leur enjoignant d'être présents à la cour de révision ne manquent pas de s'y rendre aux jour et heure mentionnés, s'ils veulent être inscrits sur la liste et enregistrer leurs votes contre les candidats de l'inique gouvernement Greenway. Que personne ne manque à l'appel ; il y va de nos plus chers intérêts.

∴

Tout en faisant une campagne des plus actives dans son propre comté, l'infatigable M. A. F. Martin trouve encore le temps d'aider les amis ; c'est ainsi qu'à la fin de la semaine dernière, il se rendait jusque dans Avondale prêter main forte à M. Hartney et que nous le voyons encore aujourd'hui appuyer de toutes ses forces et en maintes occasions la candidature de M. Roger Marion.

∴

Une assemblée des électeurs de la partie ouest de Carillon est convoquée pour mardi, le 12 juillet courant, à 3 heures de l'après-midi, à la résidence de M. D. Fisette, à Aubigny. Les candidats seront présents.

Le président a définitivement nommé M. John W. Foster, d'Indiana, au poste de secrétaire d'Etat en remplacement de M. Blaine.

PARLEMENT FEDERAL

DEUXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

Ottawa, 1er juillet 1892.

Le parlement sera tout probablement prorogé la semaine prochaine.

∴

M. Bryson, conservateur, vient d'être élu dans Pontiac à plusieurs centaines de voix sur son adversaire M. Murray, l'ancien député.

∴

Il est question d'augmenter de quelques centaines de piastres l'indemnité sessionnelle des députés.

∴

Le bulletin No. 11 du recensement, le 1er de toute une série se rapportant aux nationalités, vient de paraître. Il a trait aux origines de la population et donne également le nombre de canadiens-français dans chaque province de la Puissance.

D'après ce bulletin la population native du Canada était, en 1891, de 4.155,014. Elle était, en 1881, de 3,685 545, soit en dix ans une augmentation de 469.469.

Le tableau suivant indique le nombre des habitants nés dans le pays et celui des habitants nés à l'étranger :

NÉS AU CANADA	1891
Colombie Anglaise	56,291
Manitoba	108,017
Nouveau-Brunswick	299,154
Nouvelle-Ecosse	423,890
Ontario	1,710,703
Ile du Prince Edouard	102,652
Québec	1,406,514
Territoires du Nord-Ouest	47,783
Total	4,155,004

NÉS A L'ÉTRANGER	1891
Colombie Anglaise	41,322
Manitoba	44,489
Nouveau-Brunswick	22,109
Nouvelle-Ecosse	26,506
Ontario	403,618
Ile du Prince Edouard	6,426
Québec	82,021
Territoires du Nord-Ouest	19,016
Total	645,507

Le même bulletin nous apprend qu'en 1891 la population de langue française au Canada était de 1,415,-090, contre 3,385,421 de langue anglaise soit une augmentation de 120,786 pour les canadiens-français et 285,586 pour les canadiens-anglais.

Voici comment se repartissent les deux nationalités par province :

CANADIENS-FRANÇAIS	1891
Colombie Anglaise	1,181
Manitoba	11,102
Nouveau-Brunswick	61,767
Nouvelle-Ecosse	30,181
Ontario	101,123
Ile du Prince Edouard	11,847
Québec	1,196,346
Territoires du Nord-Ouest	1,543
CANADIENS-ANGLAIS	
Colombie Anglaise	96,432
Manitoba	141,404
Nouveau-Brunswick	259,496
Nouvelle-Ecosse	420,215
Ontario	2,013,198
Ile du Prince Edouard	97,231
Québec	292,189
Territoires du Nord-Ouest	65,256

∴

La nouvelle de la mort de l'hon. John Robson, premier ministre de la Colombie Anglaise, a causé une douloureuse surprise dans la capitale. M. Robson est décédé mercredi dernier au soir, à Londres, où il était allé négocier un emprunt pour sa province. Il était chef du gouvernement de la Colombie depuis 1889.

∴

A la fin de l'an dernier, il y avait 14 633 milles de chemins de fer complétés et 1,663 milles de voies d'évitement.

∴

MM. L. J. Belly et Savard, tous deux avocats de Chicoutimi, ont posé leur candidature dans le comté de ce nom pour l'élection fédérale partielle qui doit avoir lieu bientôt. M. Savard est l'ancien député. Tous deux sont ministériels, mais M. Belley est le candidat du gouvernement.

∴

L'élection fédérale de Marquette, devenue nécessaire par suite de la démission de M. Watson, le nouveau ministre du cabinet Greenway, aura lieu le 22 courant, c'est-à-dire la veille des élections générales de la province.

Le candidat du gouvernement sera M. N. Boyd, de Carberry.

L'on parle aussi du major Boulton, qui doit se démettre de sa charge de sénateur pour briguer les suffrages. Le brave major n'approuve plus la politique commerciale du gouvernement, et de là son désir de revenir sur un théâtre où s'agite plus activement toutes les questions politiques.

Nous pouvons dire, sans présomption, que M. Boyd sera le député de Marquette le 22 au soir.

ACADEMIE SAINTE-MARIE

Jeudi dernier, se terminaient à l'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg, dirigée par les RR. SS. des SS. NN. de Jésus – Marie, les exercices de l'année scolaire. A cette occasion, une charmante petite séance avait été préparée dans une salle spacieuse de la nouvelle bâtisse. Des guirlandes de fleurs et des faisceaux de feuillages artistiquement distribués couvraient les pans de la muraille et présentaient un très intéressant coup d'œil. Sa Grandeur Mgr Taché, toujours désireux de témoigner l'intérêt qu'il porte à l'éducation de la jeunesse, malgré les fatigues de son apostolat et les douleurs d'une maladie cruelle, se fit un devoir de présider à cette séance de distribution de prix. Le clergé était représenté par les RR. PP. Hudon et Drummond, S.J., les RR. PP. Fox et Durocher, O.M.I., les RR. MM. Cherrier et Rocan. Le reste de la salle était rempli par les parents des élèves et amis de l'institution. L'entrée de Mgr Taché fut saluée par un morceau de musique brillant intitulé : "Danse Pompeuse" et exécuté avec talent par Melles B. Rutley, M. Gaffney, G. Bertrand, F. Gaffney, F. Dubuc, Eug. Chale. "Le Prologue," récitation française, fut très bien débité par Melle W. Cummings. Vint ensuite "*The Palm of Life*," chanté par le chœur des élèves, parmi lesquelles on remarquait de très belles voix. Une des plus intéressantes parties de la séance fut un essai sur "La Pensée," par Melle L. Adams. Ce charmant morceau, composé par elle même, fit ressortir la solidité de l'instruction que les jeunes filles reçoivent dans cette bienfaisante institution. Melle Adams écrit un anglais pur. Sa phrase est facile, déliée ; le style correct et châtié. Le piano, touché par des mains habiles, fit son devoir pour une deuxième fois. Nous entendîmes avec beaucoup de plaisir un duo : "Fantaisie brillante," exécuté sur trois pianos à la fois. Suivit immédiatement la présentation de la médaille d'or à Melle Adams. Au témoignage de l'examinateur, le Rév. M. Cloutier, elle passa de très-brillants examens qui lui font honneur ainsi qu'aux Révérendes Sœurs qui ont su si bien la préparer. D'abord, les neuf muses la couronnèrent dans un dialogue anglais très touchant. Elle vint ensuite sur le devant de l'estrade où Sa Grandeur, après avoir fait l'éloge de Melle Adams, lui présenta une magnifique médaille d'or au milieu d'applaudissements prolongés. Au même instant, un chœur de jeunes enfants vêtues de blanc débouchèrent à travers les feuillages venant, elles aussi, payer leur tribut d'hommages à tant de succès. Avec une grâce charmante et un entrain admirable, elles chantèrent "*Hail to you my dear friend*," accompagnées sur le piano par Melle L. Chalmers. Puis commença la distribution des rubans d'honneur et des grands prix suivie d'une poésie française : "Souvenir," pour se terminer par la distribution générale des prix. Melle Graziella Bertrand, avec un accent anglais qu'on n'attendait pas d'une Canadienne, donna l'adresse de circonstance. Melle F. Chambers, avec une phalange d'agréables voix, rendit très bien "Au revoir." Mgr Taché fit quelques remarques très-appropriées, appuyant sur les progrès et le développement de cette institution qui nécessitent l'agrandissement du local, disant qu'il aurait voulu voir à cette séance un certain nombre de ces fanatiques qui ne cessent de décrier nos écoles catholiques. Cette intéressante séance se termina par un duo de musique par Melles L. Arcand, L. O'Brien, A. Flanagan et F. Chevrier. Il nous a fait plaisir de constater que la partie française du programme fut la part des élèves anglaises, et la partie anglaise la part de nos canadiennes. La séance terminée, les assistants furent invités à passer à la salle d'exposition des ouvrages, où tous purent admirer de superbes morceaux d'art et quantité d'articles de goût et de fantaisie, ainsi que nombre d'objets utiles faits par les élèves. Les Révdes Sœurs méritent des félicitations pour le succès qui a couronné les soins assidus et l'instruction supérieure qu'elles donnent à leurs élèves.

G. D.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A LORETTE

Un de nos amis de Saint-Boniface qui a assisté à la célébration de la fête nationale à Notre-Dame de Lorette nous en fournit les détails que nous sommes heureux de publier.

A 8 heures du matin une quarantaine de cavaliers tirant des salves se rendaient chez M. Agénor Dubuc, le président, pour l'escorter jusqu'au presbytère ; de là, fanfare en tête, l'on se rend à l'église, où le Rév. M. Dufresne célèbre une grand'messe solennelle. Sous l'invitation du maître de chapelle, M. Lacerte, les membres de la fanfare se chargent du chant et M. Salé préside à l'orgue.

Parmi les personnes présentes l'on remarquait l'hon. juge Dubuc, le Rév. M. Giroux, curé de Sainte-Anne, M. Frs Gingras et sa famille, M. Théo. Paré, M. Wm Lagimodière, etc.

Après la messe la procession se reforme, fanfare en tête, et l'on se rend au presbytère où des discours sont prononcés par le chapelain et l'hon. juge Dubuc. L'on va ensuite reconduire chez lui le vice président, M. Nap. Prince, qui offre des rafraîchissements à tout le monde présent.

Vient ensuite le programme du pique-nique qui s'ouvre par une partie de base-ball entre le club de Lorette et celui de Plympton. Ce dernier l'emporta par un tour.

Un dîner des plus succulents avait été servi en plein air ; on lui fit ample honneur. De temps en temps la fanfare égayait de ses airs joyeux.

Vers les 5 heures avaient lieu les courses de chevaux. Le cheval de M. Henri Lagimodière remporta le 1er prix qui lui aurait été probablement enlevé si un accident fatal ne fût arrivé à la bête de M. Chalmers, de Caledonia. Près du but le cheval fit une chute et ne se releva pas. On suppose que la pauvre bête est morte étouffée. M. Chalmers a eu un poignet démis et a été sérieusement blessé à la figure.

Une quête faite sur le champ en faveur de M. Chalmers rapporta la jolie somme de $50.00.

Le prix dans cette course avait été offert par M. T. Duggan, de Winnipeg.

Vers les huit heures, la fanfare se rendit au presbytère pour saluer le président et le chapelain. Ce dernier remercia en quelques mots bien sentis disant tout l'éclat que la musique superbe fournie pendant toute la journée avait ajouté à la fête. M. Salé, le directeur, appprécia brièvement les bonnes paroles de M. le curé de Lorette.

Tous alors se dispersèrent enchantés des plaisirs de la journée.

Les recettes qui vont au profit de l'église de la paroisse s'élèvent à plus de cent piastres ; c'est un bon résultat pour lequel M. l'abbé Dufresne désire remercier tous ceux qui y ont contribué.

VISITEURS DISTINGUES

Un certain nombre d'excursionnistes venant de la province de Québec sont arrivés samedi à Winnipeg sous la direction de l'infatigable abbé Beaudry.

MM. les abbés A. Dumesnil, le nouveau supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe ; P. LaRochelle, curé de Saint Dominique, avec quatre de ses paroissiens ; U Charbonneau, curé de Milton, Qué., et J. Barré, de Saint-Grégoire.

M Dumesnil visitera les fermes du Séminaire à Saint-Hyacinthe de LaSalle et séjourne chez son frère M. Dumesnil, de Sainte-Agathe ; M. LaRochelle est le beau-frère de M. David Neveu, de Saint-Pierre Jolys ; il tient à se renseigner sur les ressources de Manitoba où il compte beaucoup d'amis. M. Barré est en congé pour sa santé et est l'hôte de M. S. M. Barré et de M. Chs Mignault, son beau-frère. M. J. de L. Taché, secrétaire de l'Industrie Laitière, et neveu de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint Boniface, fait partie du convoi.

Parmi les excursionnistes étaient MM. Moïse Cormier et Edouard Bourgeois, de Sainte Angèle de Laval ; George Proulx, de Saint-Zéphirin de Courval ; Pierre Giasson et Eugène Vincent, de La Présentation ; M. Le Cavalier et deux compagnons de Saint-Laurent, P.Q. ; Fred. Fournier, de l'Islet, etc.

EMIGRATION AU NORD-OUEST

L'émigration au Nord-Ouest est de plus en plus forte, et il est consolant de constater que nos compatriotes des Etats-Unis fournissent un fort contingent.

M. Carufel, du bureau de colonisation du Pacifique Canadien, qui donne actuellement des conférences sur la colonisation, dans les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre, rapporte que les Canadiens travaillant dans les manufactures, paraissent bien disposés à revenir au pays.

C'est l'opinion de M. Carufel que les excursions des travailleurs pour les moissons au Nord Ouest, qui auront lieu à la fin de juillet et au commencement d'août, vont ramener au Canada, cette année, des centaines de Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Il a lui-même déjà recueilli les noms de plus de cent chefs de famille qui n'attendent que la date des départs soit fixée pour se mettre en route.

L'intention de ces gens est de se choisir des terrains et de faire venir leur famille à l'automne.

—*La Minerve.*

PERSONNEL

M. Taillefer Lévêque est arrivé jeudi dernier de l'Université d'Ottawa pour passer ses vacances parmi les siens.

MM. Emile Jean, Edouard Bélanger et Alfred Lévêque sont partis pour assister au paiement des sauvages du traité No. 3.

M. Jean se rendra jusqu'au lac la Croix à 80 milles plus loin que le Fort Francis.

M. Bélanger ira sur le lac des Bois et la Rivière Winnipeg.

M. Lévêque fera le même voyage que l'an dernier jusqu'au Fort Alexandre.

M. Edouard Bourgeois est arrivé de Sainte-Angèle de Laval samedi dernier, avec l'intention de se fixer de nouveau au milieu de nous.

Le Rév. M. J. Primeau, curé de Boucherville et le Rév. M. Defoy, curé de Saint-Paul de Joliette, sont au milieu de nous. M. le curé de Boucherville est accompagné de quelques-uns de ses paroissiens. Il est l'hôte de son frère, M. Louis Primeau et de M. J. O. Faubert, son neveu, marchand à LaSalle.

M. I J. Lavoie part ce soir pour un voyage de quelques jours à Montréal et Québec. Bon voyage.

M. l'abbé Wilfrid Jubinville est revenu vendredi matin de Montréal pour passer ses vacances au sein de sa famille à Saint-Joseph. Il retournera en septembre pour continuer ses études théologiques au Grand Séminaire.

M. l'abbé Joseph Dufresne, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lorette, est parti, en compagnie de son frère, M. Victor Dufresne, pour une visite de quelques semaines en province de Québec. Pendant leur voyage, les Messieurs Dufresne auront la grande joie d'assister au jubilé matrimonial de leurs vieux parents.

NAISSANCE

A Stony Mountain, le 30 juin dernier Madame J. O. Beaupré, un fils.

MARIAGE

MARCOUX-FERLAND—A Lorette, le 4 courant, par M. l'abbé Dufresne, curé, M. Léon Marcoux, fils de M. Narcisse Marcoux, à Melle Ferland, fille de M. Pierre Ferland.

Choses et Autres

Le président Harrison a donné sa sanction à la loi votée récemment par le congrès et invitant le président à proclamer le 21 octobre prochain jour de fête nationale, en commémoration du quatre-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Un syndicat de capitalistes influents, tant en Autriche qu'aux Etats-Unis, s'occupait depuis quelques sed'un projet tendant à organiser, à Chicago, pendant la durée de l'exposition universelle, des représentations de la *Passion*, exactement comme celles que l'on donne depuis des siècles à Ober-Ammergau, en Bavière. Or, le secrétaire d'Etat de l'Illinois, à Springfield, vient d'accorder l'autorisation nécessaire à la "Original Ober Ammergau Passion Play Association, compagnie par actions au capital de $800,000, formée par le syndicat en question.

La reine a dissous le parlement hier. Les brefs pour les élections générales ont été lancés.

Une proclamation publiée dans la *Gazette Officielle* commande au parlement de se réunir de nouveau le 4 août prochain.

La loi criminelle passée ces jours derniers à Ottawa édicte une pénalité très sévère contre les personnes qui seraient tentees d'ouvrir une loterie qui ne serait pas autorisée par le gouvernement de Québec.

La pénalité, au lieu d'être une simple amende de vingt piastres, consistera en une amende de $2,000 et en deux années d'emprisonnement.

La loi fédérale reconnaît implicitement à la législature de Québec le droit d'autoriser des loteries. Il y est dit que les loteries autorisées par la législature de Québec ne tombent pas sous le coup de cette loi.

Cent soixante élections ont eu lieu hier en Angleterre pour les communes. Les conservateurs ont élus 89 députés, les libéraux unionistes 8, et les libéraux 63. Comme on peut en juger, le marquis de Salisbury a chance de retenir le pouvoir. Les libéraux sont fort désappointés, nous disent les dépêches. Au nombre des vaincus se trouvent le marquis de Lorne, notre ancien gouverneur général, et Henry M. Stanley, l'explorateur.

Les journaux officieux disent que les négociations entre le gouvernement et la compagnie du Pacifique Canadien, au sujet du service transatlantique rapide, ne sont pas encore assez avancées pour que le gouvernement en fasse connaître le résultat à cette session

Un accident terrible est arrivé au palais de Cristal de Londres mercredi après midi. Un ballon captif, dans la nacelle duquel se trouvaient quatre personnes, arrivé à une hauteur de 100 pieds, a crevé. Les passagers ont été précipités à terre. Le capitaine Dale, l'un d'eux, a été tué sur le coup. Les trois autres sont tellement meurtris qu'on ne croit pas qu'ils puissent réchapper de leurs blessures.

Le marquis de Dufferin, ambassadeur de la Grande-Bretagne en France, et M. Coolidge, le ministre des Etats-Unis à Paris, ont présenté jeudi à M Ribot, ministre des affaires étrangères, une note identique pour demander au président Carnot de nommer des arbitres pour la commission chargée de règler l'affaire de la mer de Behring.

Un de nos plus estimés citoyens de Saint-Boniface, M. Jean-Baptiste Béliveau, a succombé jeudi à une cruelle maladie, un cancer à la gorge, dont il souffrait depuis 8 mois. Il a fait une mort édifiante, entouré de la plupart des siens.

Le défunt était âgé de 56 ans ; il était venu s'établir à Manitoba en 1881.

Les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale. Une foule nombreuse de parents et d'amis ont rendu le dernier devoir au regretté défunt.

Les porteurs étaient MM. N. Germain, J. C. Delorimier, F. Jean, M Guilbault, M. Cyr et F. Chénier.

Madame Béliveau reste avec huit enfants, cinq filles et trois garçons, M. l'abbé Arthur et MM. Hormisdas et Edmond Béliveau.

A la famille en deuil, l'assurance de nos plus vifs sentiments de sympathies.

Chronique Locale.

—On doit bâtir une maison pour le jardinier à l'École Indurtrielle de cette ville ainsi qu'une boutique de forge.

—La récolte a très bonne apparence. Les légumes seront des plus beaux qu'on ait vu depuis des années.

—M. Gédéon Cinq-Mars est parti hier avec quelques ouvriers pour commencer la construction du monastère de Saint-Norbert. On nous dit que la bâtisse aura 30x45 et 3 étages avec comble français.

—Le paiement du traité sur les différentes agences sauvages de la surintendance de Manitoba est commencé aujourd'hui. Pendant ces paiements personne n'a le droit de faire la traite avec les sauvages sans une licence spéciale du département.

—Tout fumeur qui a fait usage du tabac "Myrtle Navy" pendant un mois ne l'a jamais abandonné pour un autre. Son arôme est riche et continue et jamais il ne brûle la langue ni irrite le palais. Comme fait, c'est le meilleur tabac qui se puisse trouver.

—MM. Nesbitt et P. Gosselin, de Saint-Boniface, voudront bien agréer les sincères remerciements de l'Hôpital de Saint-Boniface, qui apprécie grandement la générosité avec laquelle ils lui ont offert : le premier $10.00 en argent, et le second, d'excellents gâteaux.

—Des trottoirs neufs ont été construits sur l'avenue Taché depuis la rue Notre Dame jusqu'à la rue Messager, sur la rue Grandin, depuis l'avenue Taché jusqu'à la rue Saint-Joseph ; sur la rue LaVérandrye, depuis la rue Saint-Joseph jusqu'à la rue du Collège ; sur la rue Meuron, depuis l'avenue Provencher jusqu'a l'Ecole Industrielle.

—Bonnes mères, songez à vos enfants, ne laissez pas leur santé s'altérer, faute de bonnes épiceries qui les rendra forts et pleins de vie, et à mesure qu'ils grandiront rappelez-leur bien, que la maison Anderson & Lemieux a contribué pour une large part à les rendre si bien portants et conseillez leur de toujours aller au No. 245, Rue Principale, Winnipeg, avec la certitude qu'ils seront toujours bien servis.

Chronique de la Province.

Lorette,

5 juillet—M. Edmond Prince est à se construire une résidence, et il a l'intention d'ouvrir un magasin de provisions, grains, farine, etc.

—M. Isaac Grégoire est aussi occupé à se construire une maison sur l'emplacement qu'il a acheté de M. Victor Dufresne.

—M. Wm Neil a obtenu le contrat pour compléter la bâtisse municipale. Les piliers sont en place.

Saint-Norbert,

2 juillet—Hier la paroisse était en liesse. C'était notre tour à chômer notre fête nationale, aussi rien ne paraissait en contradiction avec nos plus chers vœux. Dès l'aurore la température était en parfait accord avec nos désirs, la beauté et la grandeur de la nature en harmonie avec nos cœurs ; le ciel était serein, l'air tiède et embaumé par les dernières fleurs printanières et la verdure des champs Ausssi avec quel empressement chacun mettait-il ordre à ses travaux quotidiens afin de se rendre au plus tôt sur les lieux de la fête qui, suivant la louable habitude des Canadiens-Français, se commence toujours à l'Eglise.

Quel spectacle plus touchant que celui d'un peuple qui avant d'aller se livrer aux plaisirs, aux jeux, aux divertissements bien légitimes en pareille circonstance, quel spectacle plus touchant, dis-je, que de voir ce peuple aller offrir les prémices de ses joies, les premiers instants d'un beau jour, les premières aspirations de son cœur à son Créateur ! Pendant la messe, où il y avait nombreuse assistance, le sermon de circonstance nous a été donné par le Rév. M. Primeau, et avec une telle éloquence qu'il est pour longtemps gravé dans nos cœurs.

Après les offices religieux il y eut pique-nique où des tables chargées de mets succulants invitaient et excitaient les appétits.

Après dîné nous avons été tenus sous le charme par la voix de plusieurs orateurs distingués : ces moments nous ont paru bien courts, mais il suffit de nommer ces orateurs et leur éloge sera tout fait bien mieux que je ne pense le faire moi-même. C'étaient M. Jos. Lemay, président de notre société Saint-Jean-Baptiste ; M. le président de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, M. Prendergast, M. Bertrand, M. le curé Cherrier, M. Ritchot, M. Primeau.

Après les discours et différentes sortes de jeux et amusements, d'un commun accord chacun s'est rendu à quelques arpents de là afin d'avoir un chemin propice aux courses des chevaux qui ont été assez intéressantes. Il m'est agréable de constater que la jument trotteuse qui a gagné le 1er prix est la même que la vainqueur des courses de Saint-Jean-Baptiste, lors de leur fête patronale et nationale : c'est la fameuse "Plaisante," propriété de M. Joseph Champagne ; c'est la 3ème fois qu'elle entre en concours et trois fois elle est sortie victorieuse, malgré toutes les circonstances contre elle ; car ce n'est qu'après un labeur où un cheval ordinaire en aurait assez qu'elle se sent la force de trotter et de gagner les 1ers prix, sans prendre ni exercices, ni repas.

Après les courses, chacun s'en est allé à son logis le cœur content et emportant une provision de joies qui ne s'épuisera pas de sitôt, j'espère. A la louange des gens de Saint Norbert, aucun désordre n'est venu attrister un si beau jour si bien commencé, si bien rempli et si bien fini.

Saint-Léon,

1er juillet — La fête Saint-Jean-Baptiste vient d'être célébrée le 28 juin à Somerset pour la première fois et a été un vrai succès. Huit jours avant la célébration quelques zélés citoyens demandèrent une assemblée qui fut convoquée au village de Somerset et l'on décida à l'unanimité de célébrer la fête nationale dans ce jeune et florissant village, et au jour susdit les citoyens des deux localités se réunissaient sous un riant bocage. Une messe solennelle fut chantée par le Rév. Père Dom Antoine, l'un des dignes chanoines de Notre-Dame de Lourdes, assisté du Rév. Père Dom Agnès. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Campeau, curé de Saint-Alphonse, qui, avec son éloquence bien connue, sut produire une profonde impression sur la nombreuse assistance réunie.

Après la messe une adresse fut présentée par votre humble serviteur au Rév. Père Dom Agnès, qui sut y répondre en termes émus ; à midi les citoyens prirent part à un somptueux banquet durant lequel des santés furent portées, des chansons patriotiques furent aussi chantées et la gaieté canadienne-française ne cessa de régner un seul instant. Dans l'après-midi eurent lieu les courses et toutes sortes de jeux qui attirèrent beaucoup l'attention des assistants. Enfin le soir dans une heure avancée de la soirée chacun se retira heureux et content d'avoir passé une aussi agréable journée et se promettant de redoubler d'ardeur pour l'année prochaine.

—Ci-inclus je vous envoie aussi la liste des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Léon et Somerset :

Edouard Labossière, sr., président ; Louis Beauchamp, 1er vice-président ; Eugène Rondeau, 2ème vice-président ; A. Decosse, secrétaire-trésorier et archiviste ; comité de direction, Herménégilde Bessette, Daniel Fraser, Félix Lussier, Alfred Levreault, Raymond Girouard, Ed. Labossière, Cléophas Major, Clément Labossière.

LaBroquerie,

30 juin—MM. Bernier et Jérôme étaient ici dimanche dernier. Ils ont tous deux porté la parole. La victoire est assurée ici pour M. Bernier.

—C'est hier que nous avons chômé la fête de la Saint-Jean-Baptiste, en même temps que la fête patronale de notre curé. Le Rév. M. Giroux, curé de Sainte-Anne, et plusieurs autres personnes étrangères sont venus fêter avec nous. Dans la journée, il y a eu grand piquenique et divers jeux. Dans la soirée, il y a eu une séance dramatique et musicale. Ceux qui ont assisté à cette séance s'en sont retournés très-satisfaits. Voici le programme qui a été d'ailleurs très bien exécuté.

LE DÉPART POUR LA CALIFORNIE
(Par M. l'abbé Lebardin)

PERSONNAGES :

Dr Killman	D. Brisebois, B.A.
Arthur, neveu du docteur	Aristine Rocan.
Edouard, ami d'Arthur	Arthur Salé.
Simon, Valet de Killman et d'Arthur	Louis Brisebois.
Thomas, valet d'Edouard	Philippe Savard.
1er policeman	Jos. Pion.
2ème policeman	Jos. Granger.
Entrée—Marche (*Dreams of the past*)	Orchestre.
Adresse—A M. le curé	L. Brisebois.
1er Acte (Entr'acte)	
Chanson—Vive la France	L. Brisebois.
Valse—*Peek a Boo*	Orchestre.
2me Acte (Entracte)	
Chanson—L'Angelus	D. Brisebois, B.A.
Valse—*Angel of Night*	Orchestre.
3me Acte (Entr'acte)	
Vive la Canadienne / God save the Queen	Orchestre.

—M. F X. Normandeau, paraît-il, doit partir sous peu pour aller demeurer à Winnipeg. M. Normandeau a l'intention de se livrer au commerce de fleur et de grain.

—MM. Martin Jérôme et Baril étaient ici hier.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Immeuble et Construction d'un Bureau d'Enregistrement, à Edmonton, T.N.O.," ront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 27 juillet 1892, pour les différents travaux requis par la construction des bureaux d'Enregistrement, à Edmonton, T N.O.

L'on peut voir les plans et devis au département des Travaux Publics, Ottawa, au bureau de l'agent des Terres, à Edmonton, et au bureau du Gardien, Palais de Justice, Calgary, le et après samedi, le 2 juillet ; et il ne sera pris en considération que les soumissions dressées sur les formules fournies et signées de la signature usuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne termine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Par ordre,
E. F. E. ROY.
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 1er juin 1892. 2i 6.7

AGRICULTURE

FABRICATION DU MEILLEUR BEURRE

Toute personne propre et soigneuse peut faire du beurre de première qualité, même avec le lait d'une seule vache, en se servant d'un bon thermomètre et en pratiquant exactement les règles qui suivent :

1o. Conserver l'animal en bonne santé, par de bons soins ;

2o. Une propreté scrupuleuse, commençant par les soins à donner à la vache et continuant dans toutes les opérations nécessaires, jusqu'à ce que le beurre soit vendu ou consommé ;

3o. Là où l'écrémage n'a pas lieu immédiatement, il faut refroidir le lait le plus tôt possible après la traite au moyen d'eau froide, de manière que la crème monte bien et ne reste pas en partie dans le lait sûr ;

4o. Ecrémer avant que le lait ne soit sûr et conserver la crème sans sûrir, au moyen d'eau froide, jusqu'au barattage ;

5o. Mettre la crème dans la baratte à la température voulue (55 ° à 58 ° Fahrenheit en été, et de 62 ° à 64 ° en hiver) et baratter tranquillement et régulièrement jusqu'à ce que les grains du beurre se séparent du lait, et jamais plus longtemps ;

6o. Laver le beurre en grains, au moyen d'eau froide et de saumure froide, jusqu'à ce que le lait de beurre soit tout sorti ;

7o. Si le beurre n'est pas consommé frais, il faut le conserver en grains, dans la saumure très-forte, jusqu'à ce que l'on en ait assez pour remplir complètement un pot ou une tinette ;

8o. Presser ou éponger le beurre de manière à l'assécher suffisamment, tout en le travaillant le moins possible ;

8o. Saler le beurre selon le goût de l'acheteur, avec d'excellent sel fin ;

10o. Si le beurre doit être conservé, il faut l'empaqueter solidement dans une jarre ou tinette parfaitement nette, sans odeur et sans goût.

On recommande de ne jamais employer des tinettes qui ont déjà servi. Il faudra donc empaqueter le beurre dans des tinettes neuves. Ces dernières doivent être préparées environ deux jours d'avance, en les remplissant de forte saumure bouillante que l'on peut faire dans la tinette même, puis rincer convenablement, à l'eau froide, avant d'y mettre le beurre ;

11o. La tinette ou jarre étant bien remplie et pressée jusqu'à un demi pouce du bord, il faudra couvrir le tout d'un linge bien blanc, puis remplir complètement de beau sel fin, puis enfin ajuster le couvercle solidement.

On peut faire d'excellent beurre avec la crème fraiche qui n'est pas sûre du tout. C'est le beurre le plus délicat, paraît-il. Maïs il faut surtout plaire au goût de l'acheteur, on fera du beurre goût d'amende en faisent sûrir très légèrement la crème environ 12 heures avant le barattage ; ou bien en employant 10 0/0 du lait de beurre de la veille dans la crème fraiche.

L'UTILITÉ DES FEUILLES DANS LES PLANTES ET LES ARBRES

Les feuilles sont des organes nécessaires à la végétation. Les arbres dont les feuilles ont été mangées par les chenilles périssent infailliblement. En général, les plantes auxquelles on ôte des feuilles ne peuvent pousser vigoureusement ; on peut le remarquer sur celles que les chenilles ont attaquées. Pour la même raison, si l'on veut suspendre ou diminuer la pousse des plantes, on les dépouille de quelques feuilles : ce qui s'appelle " effaner " ou " effeuiller " ; cela se pratique parfois sur le blé, lorsqu'on craint qu'un trop fort accroissement ne les fasse verser.

On emploie aussi ce moyen sur les arbres fruitiers, pour leur faire produire des fruits plus mûrs et plus colorés ; mais pour cela, il faut attendre que les fruits aient acquis leur grosseur parce que les feuilles contribuent à leur accroissement.

L'ŒSTRE DES BÊTES À CORNES

C'est un genre d'insectes qui vivent aux dépens des animaux en déposant leurs œufs sur le dos ou dans le corps des animaux. Il y en a de huit à dix espèces. Ces insectes vivent peu de temps à l'état d'insectes parfaits, car n'ayant pas de bouche, ils ne peuvent prendre aucune nourriture ; dès qu'ils sont transformés en larves, ils vivent aux dépens des substances muqueuses de l'animal. Deux espèces sont particulièrement connues des cultivateurs, car leurs chevaux et les bêtes à cornes ont à en souffrir ; en effet, ces insectes donnent lieu à de graves accidents.

L'œstre des bœufs dépose ses œufs sous le cuir des vaches et des bœufs, au moyen d'une tarière dont elle est pourvue. Chaque œuf n'a qu'un seul trou, et la larve qui en provient produit une tumeur de la grosseur d'un œuf de pigeon, au milieu de laquelle elle vit. Elle respire par un petit trou qu'elle sait entretenir au centre de la tumeur.

Cet insecte dépose ses œufs sur les animaux dans les mois de juillet et août, et demeure à l'état de larve sur le dos des animaux jusqu'au mois de juin ; c'est pourquoi il faut avoir grand soin de les en débarrasser à mesure que l'on aperçoit ces tumeurs sur les bêtes à cornes. Ordinairement, il y en a de cinq à six sur chaque animal ; mais quelquefois, il y en a de trente à quarante. C'est ordinairement des deux côtés de l'épine du dos qu'il y en a le plus. Les jeunes animaux y sont plus sujets que les vieux, de même que ceux qui paissent dans les bois plutôt que ceux que l'on tient dans les prairies. On peut facilement réussir à détruire ces larves en les piquant à travers le corps avec une épingle assez grosse à travers le trou par lequel elles respirent. Si l'on craint que la putréfaction de la larve ne cause à l'animal un ulcère dangereux, on l'extrait au moyen d'une incision faite à la tumeur. On se sert aussi de térébenthine, huile de charbon, etc., pour les détruire ; mais le plus sûr moyen, c'est de presser tellement la tumeur avec les doigts, qu'on puisse en faire sortir la larve.

Les vaches qui en ont beaucoup maigrissent, donnent moins de lait, et quelquefois en meurent. A part ce qui doit engager les cultivateurs à détruire ces larves, c'est que le cuir des animaux sur lesquels elles ont vécu perd de sa qualité.

LES OISEAUX UTILES

Parmi les oiseaux utiles à l'agriculture, on compte surtout ceux-ci :

Le hibou a les appétits de la buse. En outre, il détruit les insectes nocturnes et crépusculaires.

Le héron qui garde le bœuf des mouches, défend l'espèce bovine.

La pie fait justice des insectes destructeurs du bois.

Le corbeau engloutit une quantité prodigieuse de vers blancs.

La caille et la perdrix mangent des vers de terre.

Le coucou, qui vaut mieux que sa réputation, s'arrange des chenilles velues que les autres oiseaux ne peuvent manger.

Le merle purge les jardins des limaçons et des limaces. Comme la grive, il avale par millions, dans le cours d'une année, les insectes nuisibles.

Le menu de l'étourneau est à peu près le même que celui de la grive. Il fait une forte consommation de sauterelles.

L'alouette s'attaque aux vers, aux grillons, aux sauterelles, aux larves de fourmis.

Le moineau dévore les hannetons, les mouches, les pucerons, etc. Sa couvée a besoin de 400 insectes par jour.

Il faut chaque jour, à une couvée de roitelet, 156 chenilles.

Le rossignol est un grand destructeur de larves et de fourmis.

La fauvette chasse dans l'air les mouches et les pucerons.

L'hirondelle a un estomac dans lequel on peut trouver 540 insectes.

Vingt bergeronnettes purgent de charançons un grenier de blé. Or, la destruction d'un charançon sauve 92 grains de froment.

Mais détruire l'être qui, sur mille graines qu'il sauve, en prélève une, serait la plus fatale des fautes de calcul, et le plus coupable des actes d'ingratitude. Cela équivaudrait à faire un crime au moissonneur de se nourrir de pain.

Protégeons donc ces charmants êtres qui, à leur titre de sauveurs de récoltes, joignent celui de chanteurs des jardins, des champs et des forêts.

CONSEILS AUX MÉNAGÈRES

Pour empêcher les bas de couleur de perdre leur nuance, jetez une cueillerée de poivre noir dans l'eau lorsque vous les rincez.

Un cuisinier français qui, soit dit en passant, est une autorité en ces matières, donne les règles ci-dessous pour constater l'intensité de la chaleur d'un fourneau.

Prenez un morceau de papier blanc ; si le fourneau est trop chaud, le papier noircira et prendra en feu ; s'il devient d'un jaune clair, c'est le temps de mettre la patisserie ; s'il est d'un jaune foncé, le fourneau est prêt pour les petits pains et les biscuits riches ; s'il est d'un clair, il est prêt pour les biscuits et les desserts légers.

Pour empêcher le bleu de perdre sa couleur, mettez une once de sucre de plomb dans un baquet d'eau, faites tremper l'étoffe dans l'eau pendant deux heures ; faites ensuite sécher avant de la laver et repasser au fer.

Cette recette est excellente pour toutes les nuances bleues.

RECETTES

VIN DE GINGEMBRE

Le sirop se prépare avec vingt-cinq pots d'eau et dix-neuf livres de sucre ; une petite quantité de la liqueur est mise à infuser sur dix onces de gingembre concassé. Toute la liqueur presque refroidie est mêlée à neuf livres de raisin avec une once de colle de poisson, et les tranches de quatre citrons et du ferment. Le vin reste à l'air pendant trois semaines, et on le met en bouteilles.

On doit conserver six à huit livres de sirop pour l'ajouter à mesure et remplir le baril pendant la fermentation, car il est nécessaire de le tenir entièrement plein.

LIQUEUR OU CRÈME DE FRAISES

Prenenez pour cette liqueur : fraises, quatre livres ; framboises, une demi livre ; eau-de-vie, deux pintes ; sucre blanc, cinq livres ; eau, trois pintes.

Ecrasez les fraises et les framboises, placez-les dans un tamis et versez dessus le sucre dissous dans l'eau, au moment où ce sirop est bouillant. Remuez peu à peu, puis couvrez. Après refroidissement, exprimez sur la tamis même ; ajoutez en dernier lieu l'alcool et bouchez. Quelques jours après, décantez et filtrez cette liqueur que vous mettrez en bouteilles.